

ONDULINE® BANDE D'ARASE

■ Caractéristiques produits

Armature	Composite polyester / verre
Liant	Mélange de bitume sélectionné et de polymères thermoplastiques SBS
Epaisseur	2,0 mm minimum
Face supérieure	Sable fin
Face inférieure	Sable fin



■ Informations générales

► Champ d'application

La **BANDE D'ARASE** est utilisée comme :

- barrière contre les remontées capillaires (Cf. Arrêté du 22 octobre 2010

Classification et règles de construction parasismique) :

- en bâtiments d'importance I et toutes zones de sismicité,
- en bâtiments d'importance II (comprenant notamment les maisons individuelles) et zones de sismicité 1 et 2,
- en bâtiments d'importance III et IV en zone de sismicité 1.

- barrière d'étanchéité pour appuis de baies,

- dispositif de recueil d'eau en pied de mur.

La **BANDE D'ARASE** est utilisée comme barrière contre les remontées capillaires.

► Installation

La **BANDE D'ARASE** est mise en oeuvre conformément aux préconisations de la norme NF DTU 20.1 P1-1.

- **Barrière contre les remontées capillaires**

La **BANDE D'ARASE** est posée à sec sur une couche de mortier de ciment, finement talochée, de 2 cm d'épaisseur après prise et séchage de ce dernier, et protégée par une deuxième couche de mortier de ciment de même épaisseur sommairement dressée. A leurs extrémités, les segments de bande sont placés à recouvrement minimal de 20 cm.

- **barrière d'étanchéité pour appuis de baies**

La **BANDE D'ARASE** est placée dans la rigole; le relevé doit être au minimum de 10 cm et, en tout cas, de 3cm de l'exutoire. A leur extrémité, les bandes de relevé sont placées à recouvrement minimal de 20 cm.

Il faut veiller à la continuité de l'étanchéité de la rigole aux angles saillants et rentrants.

La **BANDE D'ARASE** est mise en oeuvre conformément aux préconisations de la norme NF DTU 31.2 comme barrière contre les remontées capillaires : la **BANDE D'ARASE** est mise en place entre la lisse basse de la structure en bois et la maçonnerie.

► Description du matériel

La **BANDE D'ARASE** est une feuille d'étanchéité contre les remontées capillaires dans les murs, découpée en bandes, constituée d'une armature en composite polyester/verre et de bitume élastomère. Les deux faces sont protégées par du sable fin.

► Marquage CE



■ Données techniques

► Propriété physiques et mécaniques

Résistance à la déchirure au clou (EN 12310-1)	120 N
Étanchéité à l'eau (Méthode A)	Conforme
Résistance au choc (mm)	NPD
Souplesse	-16°C
Substances dangereuses (Note 1 & 2)	Conforme

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 2 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

► Conditionnement

Dimension du rouleau en longueur	10 m
Dimensions du rouleau en largeur	20 cm; 25 cm; 37,5 cm; 40 cm; 50 cm
Poids du rouleau Stockage	Environ 7 kg (pour largeur 25 cm) Debout sur palette housée Ne pas gerber

Un rouleau peut comporter 1 coupe. Dans ce cas, la plus petite longueur a au moins 2 mètres et la longueur totale est égale à la longueur nominale. Le stockage des rouleaux doit être réalisé sur un support plan. Les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du matériau peut être facilitée en le protégeant contre l'humidité et en le stockant à au moins +2°C pendant au moins 5h avant la mise en œuvre.

► Durabilité

De l'étanchéité à l'eau après vieillissement	Conforme
De l'étanchéité à l'eau après attaque chimique	NPD

► Réaction au feu

Réaction au feu	F
-----------------	---